

Demande de carte nationale d'identité

Demande sur rendez-vous

Les demandes de carte nationale d'identité se font uniquement sur rendez-vous. Le traitement d'un dossier prend en moyenne une demi-heure (prévoir autant de créneaux si vous souhaitez faire plusieurs demandes en même temps).

La prise de rendez-vous se fait en ligne sur l'[Espace citoyen](#) ou par téléphone au 02 35 68 93 87. La présence du demandeur, même mineur, est exigée lors du dépôt du dossier.

Pour gagner du temps dans le traitement de votre dossier lors de votre rendez-vous, il est possible de faire une [pré-demande en ligne](#) avant de vous rendre à votre rendez-vous.

Délais d'obtention et récupération de la carte

Une fois le dossier validé, le délai d'obtention moyen de la carte nationale d'identité est d'entre 2 et 8 semaines selon les périodes, les délais sont généralement plus longs entre le printemps et la fin de l'été. Merci d'anticiper au maximum vos demandes.

Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable au moment de la demande, vous recevrez un SMS quand la carte sera disponible. Vous pouvez aussi suivre votre demande sur le [site de l'ANTS](#). A partir du moment où il vous est indiqué que votre document est disponible, vous pouvez prendre un nouveau rendez-vous au 02 35 68 99 37 pour venir le chercher à l'Hôtel de Ville.

Liste des pièces à fournir

Les listes des pièces à fournir selon les situations (majeurs, mineur, première demande, renouvellement...) sont disponibles sur le site [service-public.fr](#).

Veillez à venir avec les bonnes pièces, un dossier incomplet ne pourra pas être instruit et un

nouveau rendez-vous devra être pris.

Plus d'informations auprès du service d'état civil

contact

Etat-civil

Coordonnées :

- 02 35 68 93 87
- Esplanade Tony Larue